COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU
VAL
D'ESSONNE

CONSERVATOIRE
DU VAL D'ESSONNE

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2024 - 2026

Communauté de Communes du Val d'Essonne
Parvis des Communautés BP 29 – 91610 Ballancourt-sur-Essonne
01 64 93 21 20 – ccve@ccvalessonne.com
www.valessonne.fr

PRATIQUER UN ART,

c'est

PARTAGER DES VALEURS

et

OEUVRER ENSEMBLE

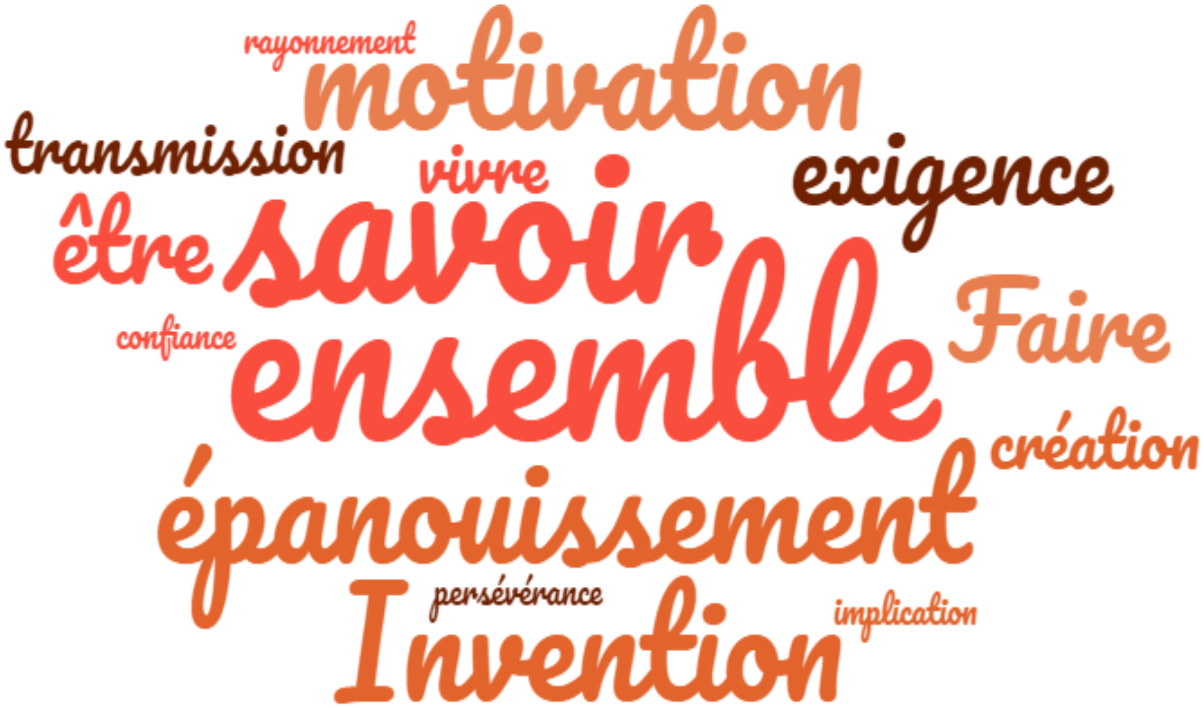

EDITO

Le conservatoire de la Communauté de communes du Val d'Essonne s'affirme dans la durée comme lieu de ressources incontournables pour le territoire ; la diversité de ses enseignements constitue une véritable force collective au service des populations, des plus jeunes aux adultes, qui peuvent accéder facilement à l'expression des arts vivants.

Autant d'enjeux majeurs qui ont besoin d'une trajectoire clairement définie. C'est tout l'objectif de ce Projet d'Etablissement, concernant les périodes 2024-2025 et 2025-2026 soit deux années scolaires.

Le conservatoire souhaite ainsi promouvoir un espace d'expression individuel et collectif participatif, dans lequel chaque élève a la possibilité de vivre l'expérience artistique dans un rapport à l'autre et dans l'exploration de ses propres ressources créatrices. Par cette approche sociale et citoyenne, le conservatoire invite ainsi ses élèves à s'inscrire dans un parcours d'émancipation artistique, à rencontrer les différents publics et acteurs du territoire, à sortir des murs, à « aller vers ».

Dans le contexte économique que nous vivons, plus que jamais, notre établissement doit demeurer un outil précieux de partage de vie culturelle, de joie et de plaisir ! En ce sens, le projet d'établissement a pour ambition de traduire l'action du conservatoire comme un lieu de ressources pour les pratiques artistiques, d'animation de la vie culturelle et contribuer ainsi à l'attractivité du territoire.

Un outil supplémentaire pour permettre aux équipes pédagogique et administrative de mobiliser avec enthousiasme et professionnalisme les atouts nécessaires pour répondre aux évolutions de notre société, des attentes des usagers et des enjeux de notre territoire au cours des prochaines années.

M. Patrick IMBERT
Président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne

Mme Valérie MICK-RIVES
Vice-Présidente chargée des actions et des équipements culturels d'intérêt communautaire

DÉMARCHE

Un projet d'établissement, c'est quoi ?

Le projet d'établissement du conservatoire du Val d'Essonne est un document de référence à destination des élus, des concitoyens, des usagers du service et de l'équipe de l'établissement. Il définit les priorités d'action sur une période donnée et il s'inscrit dans un contexte territorial avec des réalités sociologiques, économiques et culturelles. Il fixe un horizon à atteindre et des actions à mener dont un bilan sera suivi annuellement pour réajuster et consolider les actions.
Il décrit à la fois la philosophie générale de l'établissement, les axes d'évolution et de développement qui sont conformes à la politique décidée par la Communauté de communes et qui s'appuient sur les différents moyens financiers, matériels et humains. Il est le reflet de ce qu'est aujourd'hui le conservatoire et ce à quoi il aspire pour répondre toujours davantage à ses missions.
Ce projet est validé par le conseil communautaire permettant de garantir le cadre des actions.
La cohérence recherchée renforce la légitimité du conservatoire comme lieu d'accueil, de formation, de pratique, de construction artistique et de création.

SOMMAIRE

EDITO **3**
DÉMARCHE, Un projet d'établissement, c'est quoi ? **4**
1. **Partie 1 : L'ETAT DES LIEUX** **6**
1.1. Présentation du territoire 7
1.2. Fonctionnement et moyens actuels 9
1.2.1. L'organigramme 9
1.2.2. Les locaux 10
1.2.3. Le matériel 11
1.2.4. Le budget et les tarifs 12
1.2.5. La communication 12
1.2.6. Le logiciel Concerto 12
1.2.7. Les partenaires 13
1.3. Missions et organisation pédagogique 14
1.3.1. Les textes de référence 14
1.3.2. Les disciplines proposées 14
1.3.3. L'organisation des cycles et de la scolarité 16
1.3.4. La répartition des élèves 17
1.3.5. L'éducation artistique et culturelle 19
1.3.6. La saison musicale 20
1.3.7. Constat et évolution 22
2. Partie 2 : LE PROJET 2024-2026 ..... **23**
2.1. Axe 1 : Une école épanouissante et enrichissante 24
- Rédiger le règlement pédagogique du conservatoire 25
- Accompagner l'élève dans son projet et créer un environnement propice à son épanouissement 26
- Favoriser les pratiques collectives en musique et en danse 27
- Reposer les bases pédagogiques des cours « Années de découverte » 28
- Redéfinir les contenus et rôle de la formation musicale 29
- Questionner l'organisation des évaluations par Unités de Valeur et des contenus pédagogiques 30
- Préciser l'évaluation du théâtre et des Arts Plastiques 31

2.2. Axe 2 : Une école créative 32
- Créer des moments de travail collectif entre professeurs 33
- Proposer des espaces et des temps de création et d'invention 34
- Renforcer la formation des professeurs aux nouvelles pédagogies 35
- Valoriser le patrimoine matériel et immatériel 36

2.3. Axes 3 : Une école ouverte sur le territoire et à tous les publics 37
- Développer l'Education Artistique et Culturelle dans les écoles 38
- Développer les lieux d'enseignement 39

2.4. Une école participative et moderne 40
- Améliorer la gestion par les outils numériques 41
- Engager les élèves, leur entourage et les différents acteurs dans le projet du conservatoire 42
- S'engager dans la transition écologique 43
- Imaginer un nouveau conservatoire 44

3. CONCLUSION **45**
4. ANNEXES **46**

PARTIE 1 : ETAT DES LIEUX

La première partie de ce projet décrit le fonctionnement, le moyens et les missions du Conservatoire du Val d'Essonne.

1.1. Présentation du territoire

La Communauté de communes du Val d'Essonne a été créée le 11 décembre 2002. Elle est composée de 21 communes pour une population de 62 779 habitants (Population légale 2024).

Situé au centre du département de l'Essonne, le territoire de la CCVE s'étend sur plus de 19 313 hectares ; c'est un espace charnière à dominante rurale en limite de secteurs urbanisés situés aux Nord et Nord Est et en particulier, en limite d'Évry et de Corbeil-Essonnes.
A l'échelle du territoire, on recense au 1er janvier 2024 le nombre d'habitants suivant par commune :

Communes	Population Totale
AUVERNAUX	330
BALLANCOURT-SUR-ESSONNE	7 868
BAULNE	1 431
CERNY	3 509
CHAMPCUEIL	2 950
CHEVANNES	1 570
D'HUISON-LONGUEVILLE	1 538
ECHARCON	758
FONTENAY-LE-VICOMTE	1 592
GUIGNEVILLE-SUR-ESSONNE	900
ITTEVILLE	6 667
LA FERTE-ALAIS	3 704
LEUDEVILLE	1 575
MENNECY	15 962
NAINVILLE-LES-ROCHES	531
ORMOY	2 588
ORVEAU	153
SAINT-VRAIN	3 075
VERT-LE-GRAND	2 279
VERT LE PETIT	2 777
VAYRES-SUR-ESSONNE	1 022
TOTAL	**62 779**

La plus petite commune comptant 153 habitants, la plus grande en compte 15 962. Ballancourt, ville où se situe le conservatoire, est dans la fourchette haute avec 7 868 habitants.
La CCVE est compétente pour l'étude, la réalisation et le financement d'événements culturels à rayonnement communautaire qui devront exclusivement se produire sur le territoire de la Communauté de communes, en partenariat avec la ou les communes concernées.

La CCVE est compétente pour la gestion, la promotion et la diffusion de l'enseignement et des actions artistiques par le conservatoire de musique, de danse et de théâtre du Val d'Essonne, situé à Ballancourt-sur-Essonne. Elle est également compétente pour la gestion, la promotion de la lecture publique et plus largement de l'offre socio-culturelle de la médiathèque du Val d'Essonne, Lazare Carnot située sur la commune de la Ferté-Alais ».

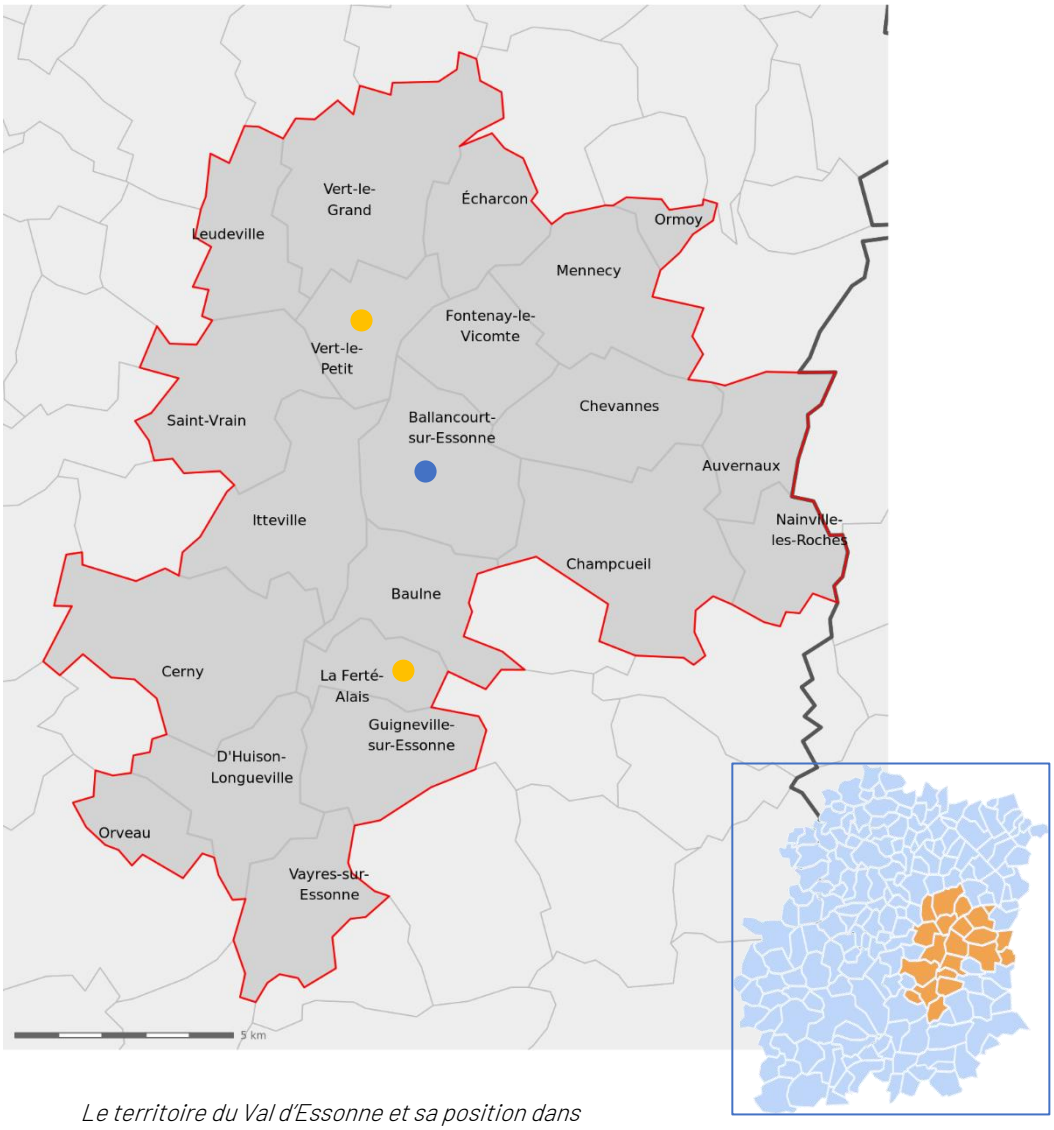

Le territoire du Val d'Essonne et sa position dans Le Département de l'Essonne

- Emplacement du conservatoire, lieu principal d'enseignement
- Emplacement des annexes, lieux secondaires d'enseignement

1.2. Fonctionnement et moyens actuels

Cette première partie s'attache à décrire la composition de l'équipe, le fonctionnement administratif dans sa globalité, les locaux et le matériel, ainsi que les partenaires.

1.2.1 L'Organigramme

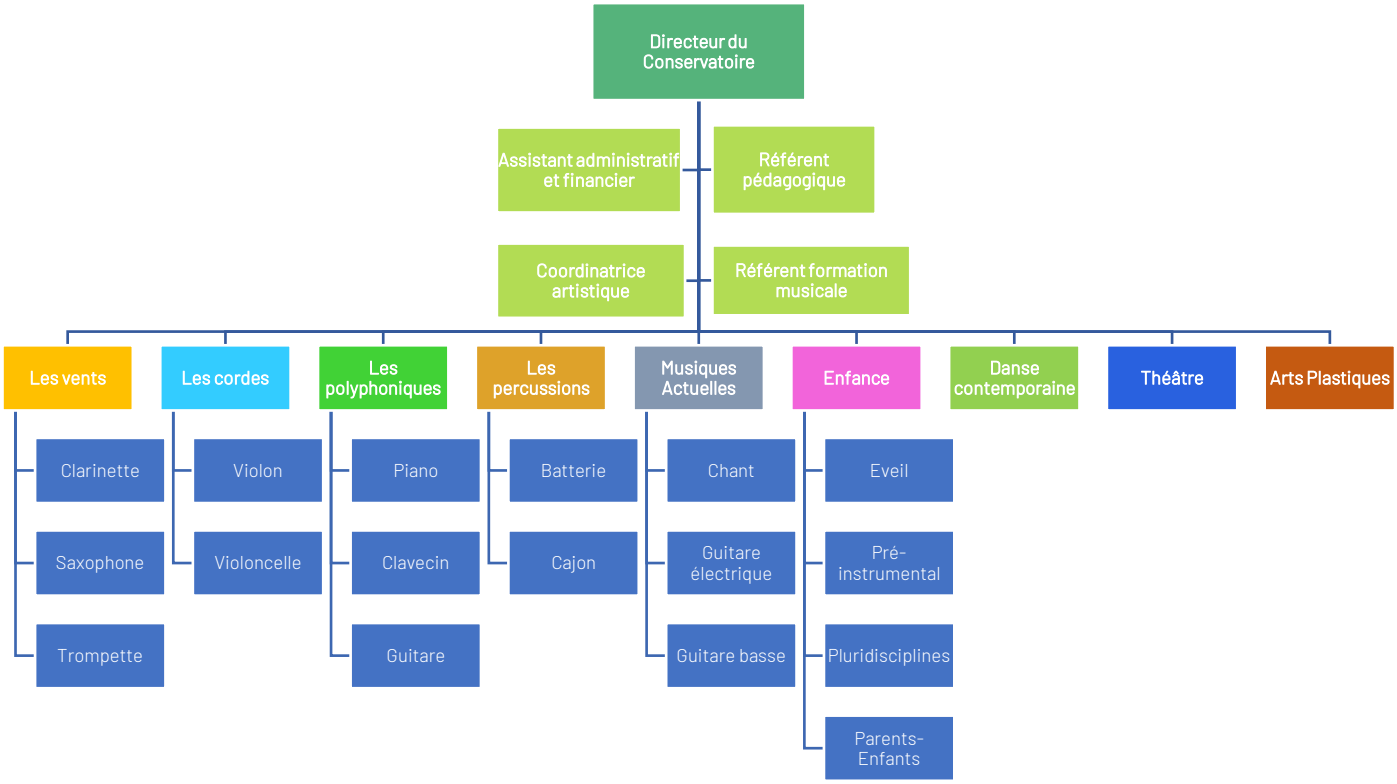

La direction met en œuvre le projet d'établissement. Il manage l'équipe et contrôle la gestion administrative et financière. Il conduit des projets artistiques et pédagogiques et organise la formation continue des enseignants. Il conçoit et articule les différents cursus et élabore la programmation artistique, les actions de diffusion, d'animation et de création liées aux activités de l'établissement. Enfin, il développe les partenariats avec les acteurs culturels locaux.

Le ou la gestionnaire administratif et financier seconde la direction et assure le suivi administratif et financier de l'établissement. Il accueille, dirige et conseille le public et instruit les demandes d'inscriptions. Il participe à la vie du conservatoire, en étant présent sur différentes manifestations et événements, en gérant le logiciel du conservatoire permettant la facturation et le suivi de la scolarité des élèves. Il rédige les documents administratifs en relation directe avec la direction et gère la régie financière du conservatoire. Il participe à la réflexion du projet de service.

L'équipe pédagogique est composée de vingt professeurs diplômés. Artistes et pédagogues accomplis, les enseignants accompagnent les élèves dans leur apprentissage en veillant à être à leur écoute tout en innovant et contribuant activement aux débats pédagogiques afin de mettre en œuvre le projet du

conservatoire du Val d'Essonne. Chaque professionnel guide et accompagne les élèves sur le chemin de l'éveil et de l'autonomie.

Le professeur référent pédagogique assure l'organisation des évaluations instrumentales et collabore aux jurys. Il participe au suivi de la scolarité des élèves. Il prépare le planning des cours d'essais instrumentaux. Il accompagne le directeur lors des entretiens de recrutements des enseignants artistiques. Un temps de 3 à 5 heures hebdomadaire est dédié à cette fonction.

Le professeur coordinateur artistique met en scène et organise le déroulé des concerts et des spectacles du conservatoire et conseille la direction sur les contraintes artistiques et techniques de ceux-ci. Elle fait travailler les élèves impliqués dans les spectacles, quelle que soit leur discipline, dans un souci d'améliorer leur présence scénique. Un temps de 4 à 5 hebdomadaires est dédié à cette fonction.

Le professeur référent pour la formation musicale propose le contenu pédagogique des cours en concertation avec les autres professeurs de formation musicale. Elle fixe avec la direction le rythme et le contenu des évaluations. Elle suit la scolarité des élèves, en lien avec l'administration.

Les 2 intervenantes en milieu scolaire développent les partenariats avec les établissements scolaires de 1er degré en proposant chaque année de nouvelles thématiques. Ces propositions se travaillent en collaboration avec les conseillères pédagogiques des circonscriptions de l'éducation nationale concernées et la direction du conservatoire.

La qualification et la stabilité de l'équipe pédagogique permettent d'avoir chaque année des projets de grande ampleur au bénéfice des élèves, projets permettant de faire rayonner le conservatoire sur le territoire.
Le graphique suivant démontre pour la majorité des enseignants artistiques un temps de travail égal ou inférieur à 5 heures hebdomadaires, relativement stable depuis 2 ans. Quatre professeurs ont un temps complet, les autres professeurs ayant un temps de cours compris entre 6h30 et 15h00.

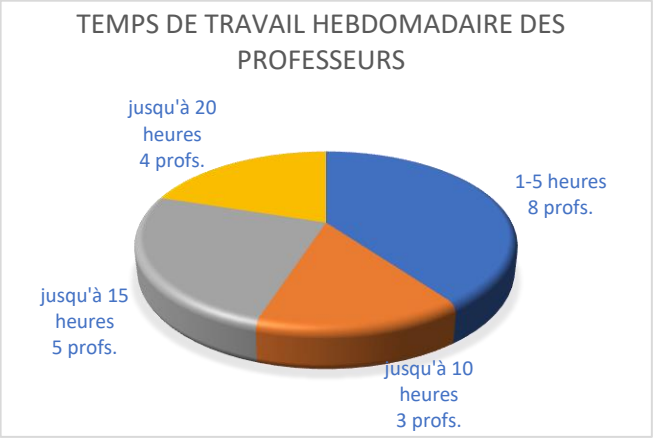

1.2.2. Les locaux

L'activité d'enseignement du conservatoire communautaire se partage depuis 2 ans entre les locaux sis au 31 rue du Martroy à Ballancourt, 2 salles dans les médiathèques de Vert-le-Petit et du Val d'Essonne située à la Ferté-Alais. Chaque année une étude est menée avec les communes du territoire pour une

délocalisation des cours selon les faisabilités techniques d'accueil et le nombre d'inscriptions requises pour une ouverture de cours, dans l'objectif de rendre davantage lisible la culture et « d'aller vers les habitants ».

Les espaces du bâtiment à Ballancourt-sur-Essonne :

- 1 salle de danse et de théâtre, 75 m2
- 1 salle polyvalente, 75 m2
- 5 classes pour la pratique musicale dont les superficies varient de 12 à 24 m^2
- 1 vestiaire, 12 m2
- 1 salle de professeurs, 4 m2
- 1 bureau administratif, 15 m2
- 1 bureau de direction, 12 m2
- Des toilettes
- Deux douches
- 2 halls de 15 m2 chacun

Chaque salle de pratique musicale ainsi que la salle polyvalente servent pour au moins deux activités, hormis une salle destinée exclusivement au cours de batterie. Il en résulte un encombrement en matériel de plusieurs salles, le conservatoire manquant de locaux permettant le stockage et le rangement.

La CCVE est engagée dans une dynamique de revalorisation et adaptation des locaux, en les rénovant et en les améliorant régulièrement. De 2018 à 2022, des travaux d'entretien ont été effectués sur le bâtiment. En début d'année 2024, toutes les salles ont été rénovées avec la pose d'une toile acoustique et les peintures des murs et plafonds. L'insonorisation du bâtiment reste cependant difficile à mettre en œuvre sur ce bâtiment ancien.

Les locaux mis à disposition dans la médiathèque du Val d'Essonne, Lazare Carnot et la médiathèque municipale de Vert-le-Petit favorisent un déploiement des cours au plus proche des habitants et un maillage territorial. Des cours de piano et de saxophone-clarinette y sont donnés respectivement, pour un total de 11 heures de cours.

1.2.3. Le matériel

Le conservatoire communautaire dispose d'un important parc instrumental et matériel acquis ces dernières années grâce à un budget d'investissement annuel, volontariste et soutenu par le dispositif « Aide à l'Investissement Culturel » du Département de l'Essonne. Ce parc est constitué de nombreux instruments et équipements pour les musiques actuelles et d'instruments pour le prêt aux élèves dans le cadre des essais instrumentaux. Il est à noter que le conservatoire dispose d'instruments spécifiques et anciens : la série complète des instruments « structures Baschet » et un clavecin 2 claviers.
L'inventaire des instruments et du matériel technique est suivi et actualisé sur le logiciel de gestion, par la direction et l'assistante administrative.

Il n'existe actuellement pas de lieu dédié au stockage du matériel et des instruments en dehors des salles de cours.

1.2.4. Le budget et les tarifs

Les dépenses annuelles du conservatoire s'élèvent à environ 486 000 € pour la partie salariale de l'équipe du conservatoire.

Un budget de fonctionnement et d'investissement est proposé chaque année. En 2024, les montants votés sont de :

- 22 595 € pour le fonctionnement
- 15 000 € pour l'investissement

Les recettes annuelles s'élèvent annuellement à 120 000 euros comprenant les droits d'inscription et les frais de scolarité. Le Département de l'Essonne subventionne annuellement les achats d'investissement.

Le coût moyen par élève de 1 715 € se situe dans la moyenne nationale (1 244 €/3 431 € ref : ministère de la culture 2002).

La politique tarifaire du conservatoire se traduit par les choix suivants :

- Tarifs calculés à partir du quotient familial pour tous les habitants du territoire
- Dégressivité en fonction du nombre de membres d'une même famille inscrits
- Dégressivité si un élève est inscrit à plusieurs instruments ou plusieurs disciplines
- Parc instrumental locatif à bas prix, entre 5 et 10 euros par mois suivant l'instrument
- Gratuité de l'ensemble des manifestations organisées par le conservatoire

1.2.5. La communication

La communication du conservatoire communautaire est établie avec le service communication de la CCVE. Le plan de communication permet de déterminer les publics, les outils de communication, les canaux de diffusion, en prenant en compte l'ensemble des événements organisés par le conservatoire.

La stratégie de communication s'appuie sur les outils de communication suivants :

- Affiches diffusées sur le territoire dans chaque commune
- Flyers distribués dans des lieux culturels et dans les écoles
- Annonces sur les réseaux sociaux de la CCVE ainsi que dans le Val d'Essonne Infos et dans le Val-Idées
- Mise en place de banderoles, roll-up par le service communication
- Photos et vidéos réalisées pendant les cours et les événements du conservatoire
- Mise au point d'une courte vidéo de promotion du conservatoire par le service communication pour utilisation sur les forums
- Impression de photos en grand format

1.2.6. Le logiciel Concerto

Depuis le premier trimestre 2021, le conservatoire dispose d'un nouveau logiciel de gestion appelé Concerto, adapté à la gestion d'un conservatoire. Ce projet a été mis en place par le service informatique de la CCVE.

Ce logiciel gère d'une part la facturation des usagers et d'autre part l'ensemble des éléments d'organisation pédagogique du conservatoire : planning des agents, planning des salles, inscriptions pédagogiques des élèves, inventaire du matériel, locations etc.
Un espace dédié à chaque professeur leur permet de retrouver les coordonnées de l'ensemble de leurs élèves ainsi que de traiter les absences et présences de ces derniers.
L'installation du logiciel s'est doublée de la création du Portail Citoyen, espace permettant aux usagers de retrouver leurs factures, éléments administratifs. Ils peuvent également procéder au paiement des factures des cours.

1.2.7. Les partenaires

Le conservatoire entretien un partenariat avec le Département de l'Essonne dans le cadre du Contrat Territorial de Développement Culturel (CTDC) et l'aide à l'investissement culturel (AIC).
L'Education Nationale est également un partenaire du conservatoire pour l'organisation des interventions en milieu scolaire.

Le déploiement du conservatoire sur le territoire de la CCVE se construit avec les acteurs culturels, sociaux, associatifs et les communes. Ces actions font partie des missions prioritaires de l'établissement, permettant d'irriguer l'ensemble du territoire de la CCVE avec :

- Le Village d'Enfants et d'Adolescents de Ballancourt-sur-Essonne
- L'EHPAD de Ballancourt-sur-Essonne
- La médiathèque communautaire et celles du territoire
- Le conservatoire de Mennecy

1.3. Missions et organisation pédagogique

Cette partie décrit le cadre pédagogique dans lequel s'inscrit l'action du conservatoire, l'organisation de la scolarité, les actions liées à l'Education Artistique et Culturelle. Elle analyse la répartition des élèves suivants différents critères, tels que la disciplines, l'âge, le niveau etc.

1.3.1. Les Textes de référence

Les missions des conservatoires sont définies par l'arrêté du 15 décembre 2006 qui s'inscrit dans le prolongement de la loi du 13 août 2004 et de la Charte de l'enseignement artistique spécialisé de 2001. Les lois NOTRe du 7 août 2015 et LCAP du 7 juillet 2016 ont ajusté le trait en précisant les responsabilités des niveaux de collectivités locales et en inscrivant dans la loi la prise en compte des droits culturels.
L'actualisation récente du Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre, publié au Bulletin Officiel (Hors-série n°5, septembre 2023) conforte les conservatoires dans les 4 grandes missions résumées comme suit :

- Enseignement artistique spécialisé ;
- Éducation Artistique et Culturelle en collaboration avec l'Éducation Nationale ;
- Développement des pratiques artistiques en amateur ;
- Contribution à la vie artistique et culturelle et à son rayonnement.

L'enseignement au conservatoire du Val d'Essonne décline ses axes et ses objectifs opérationnels en cohérence avec les textes d'orientation et réglementation proposés par le ministère de la Culture, notamment la charte de l'enseignement artistique spécialisé et le nouveau schéma national d'orientation pédagogique pour les spécialités musique, danse, art dramatique.
Il répond à plusieurs enjeux :

- Enjeux de formation artistique exigeante et de qualité pour la population en attente d'apprentissages et de pratique artistique amateur dans les domaines de la musique, de la danse, de l'art dramatique et des arts plastiques
- Enjeux d'un positionnement du conservatoire comme outil au cœur d'une politique culturelle, sociale et d'aménagement du territoire articulant la diffusion, la formation et la création

1.3.2. Les disciplines proposées

Le conservatoire communautaire du Val d'Essonne assure des missions d'enseignement en Musique, Théâtre, Danse contemporaine et Arts Plastiques. Il est l'un des rares conservatoires en Essonne à proposer ces 4 disciplines.

Il accueille des élèves à partir de 2 ans et sans limite d'âge, dans les cursus de l'enseignement artistique et dans des cursus spécifiques jeune public et public adulte.

Le conservatoire du Val d'Essonne se singularise par un département « musiques actuelles » particulièrement développé, ainsi que plusieurs propositions d'ateliers pour les enfants de 2 à 6 ans, incluant la pratique des structures Baschet et l'enseignement de la danse contemporaine.

Le conservatoire communautaire du Val d'Essonne en quelques chiffres :
30 disciplines individuelles et collectives en musique, à partir de 2 ans, enfants, ados, adultes.
7 cours de danse contemporaine, à partir de 2 ans, enfants, ados et adultes.
2 cours de théâtre, à partir de 7 ans, pour les enfants des écoles élémentaires et des collèges.

3 cours d'Arts plastiques, pour les enfants des écoles élémentaires et des collèges, les lycéens et adultes.
Les disciplines dispensées sont les suivantes :

MUSIQUE

CORDES
Violon, alto, violoncelle

INSTRUMENTS POLYPHONIQUES
Piano
Guitare classique
Clavecin

VENTS
Clarinette
Flûte traversière
Flûte à bec
Saxophone
Trompette
Trombone

COURS COLLECTIFS
Ensemble à vents jazz et variétés
Groupes rock enfants, ados-adultes, adultes
Groupe soul-funk
Musique de chambre classique
Chorale gospel ados-adultes
Chorales enfants
Chorale tous répertoires ados-adultes

FORMATION MUSICALE
Cours enfant
Cours ados-adultes
Cours adultes

MUSIQUES ACTUELLES
Batterie
Chant variétés
Cajon
Guitare électrique
Guitare basse
Musique Assistée par Ordinateur

ANNÉES DE DECOUVERTE
Pour les enfants de 2 à 8 ans
Atelier Parents-enfants musique
Eveil musical
Eveil pluridisciplinaire musique-danse-arts plastiques
Cours d'essais instrumentaux
Initiation aux Structures Baschet

DANSE CONTEMPORAINE

ANNÉES DE DECOUVERTE
Pour les enfants de 2 à 8 ans
Atelier Parents-enfants danse
Eveil-Initiation danse

COURS ENFANTS-ADOS
COURS JEUNES ADULTES
COURS ADULTES

THÉÂTRE

COURS ENFANTS
COURS ADOLESCENTS
COURS ADULTES

ARTS PLASTIQUES

COURS ENFANTS
COURS ADOLESCENTS

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

POUR LES ENFANTS DES ECOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

INTERVENTIONS HORS-LES-MURS

POUR LES ENFANTS DES CRÈCHES et DES RÉSEAUX DE LA PETITE ENFANCE
POUR LES ENFANTS DU VILLAGE D'ENFANTS DE BALLANCOURT
POUR LES EHPAD

Le graphique suivant démontre le nombre total d'heures hebdomadaires de cours proposées au conservatoire sur plusieurs années, et particulièrement pour la saison 2023-2024 avec 193 heures. On note une augmentation de 34 % du nombre d'heures de cours hebdomadaires depuis l'année scolaire 20-21, qui comptabilisait 144 heures hebdomadaires.

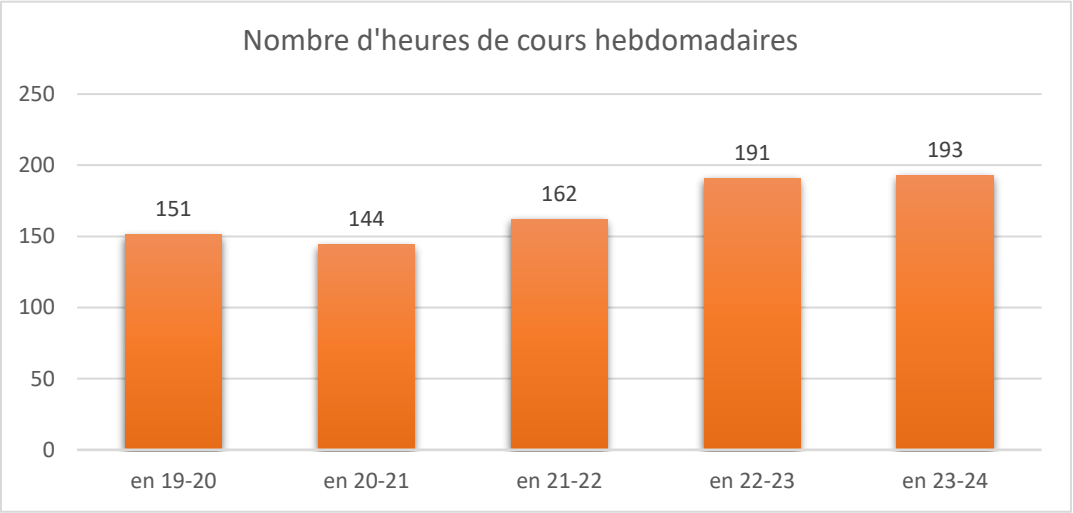

1.3.3. L'organisation des cycles et de la scolarité

La scolarité du conservatoire est ouverte à partir de 2 ans et propose jusqu'à 6 ans plusieurs cours adaptés à cette tranche d'âge et réunis sous le nom **Années de découverte**. Ils permettent une sensibilisation du plus jeune public à la musique, à la danse et aux arts plastiques.

A partir de 7 ans, l'enfant entre dans une pratique spécifique en musique, danse, théâtre ou arts plastiques.

En musique, l'organisation des cycles se fait suivant les schémas d'orientation pédagogique : Cycle 1 en 4 à 5 années et à identique le cycle 2. L'évaluation instrumentale se fait par acquisition d'Unités de Valeur en Autonomie, Déchiffrage et Connaissance de l'instrument et du Répertoire, pendant toute la durée du cycle qui se termine par un U.V. de concert, audition publique.

Depuis 2021, l'organisation pédagogique autour de la formation musicale, obligatoire pour les élèves mineurs, est renouvelée. L'organisation des cycles se fait désormais en groupes d'élèves mêlant 2 niveaux consécutifs :

- 1ère et 2ème année du 1er cycle réunies sous la dénomination de niveau « adagio »
- 3ème et 4ème année du 1er cycle réunies sous la dénomination de niveau « andante »
- 1ère et 2ème année du 2ème cycle réunies sous la dénomination de niveau « allegro »
- 3ème et 4ème année du 2ème cycle réunies sous la dénomination de niveau « vivace ».

Les classes mêlent donc des enfants de niveaux différents, tout en respectant une cohérence dans les âges.

La scolarité des adultes inscrits en musique est différenciée de celle des enfants, avec la possibilité de ne pratiquer que l'instrument seul, sans formation musicale. Le conservatoire tient compte de la variété des profils des élèves adultes et propose une scolarité individualisée. La participation des adultes dans une pratique collective est un point important, afin de ne pas réduire l'enseignement au seul cours d'instrument. Un cours de formation musicale facultatif destiné aux adultes est toutefois proposé.

En Danse contemporaine, la scolarité suit le Schéma National d'Orientation Pédagogique, avec une organisation en cycles. L'évaluation valide la fin de chaque cycle ; lorsqu'elle se déroule en cours de cycle, elle a un rôle de conseil et d'orientation.

Le théâtre et les Arts plastiques proposent une organisation des cycles par tranche d'âge :

- le premier niveau concerne les élèves des écoles élémentaires
- le second niveau est à destination des collégiens
- le troisième niveau pour les lycéens et adultes.

Les contenus de l'évaluation de chaque niveau restent à préciser.

1.3.4. La répartition des élèves

Le conservatoire communautaire accueille 336 élèves en 2023-2024 pour un total de 394 inscriptions, un élève pouvant être inscrit à 2 disciplines.

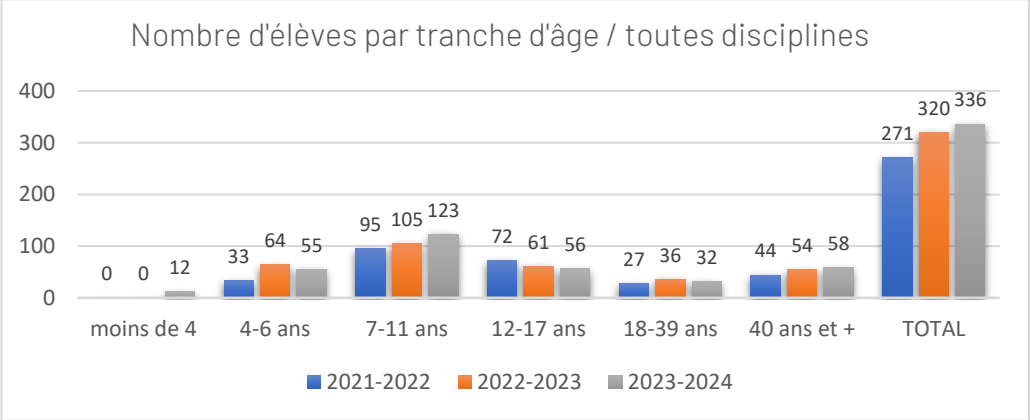

Comme le démontre le graphique, les effectifs sont en hausse par rapport à l'année 2022-2023. Les 7-11 ans représentent la plus grande part des élèves de l'effectif total. On voit une baisse de moitié du nombre d'inscrits sur la tranche d'âge 12-17 ans et 18-39 ans qui restent des publics difficiles à capter et une reprise à partir de 40 ans.

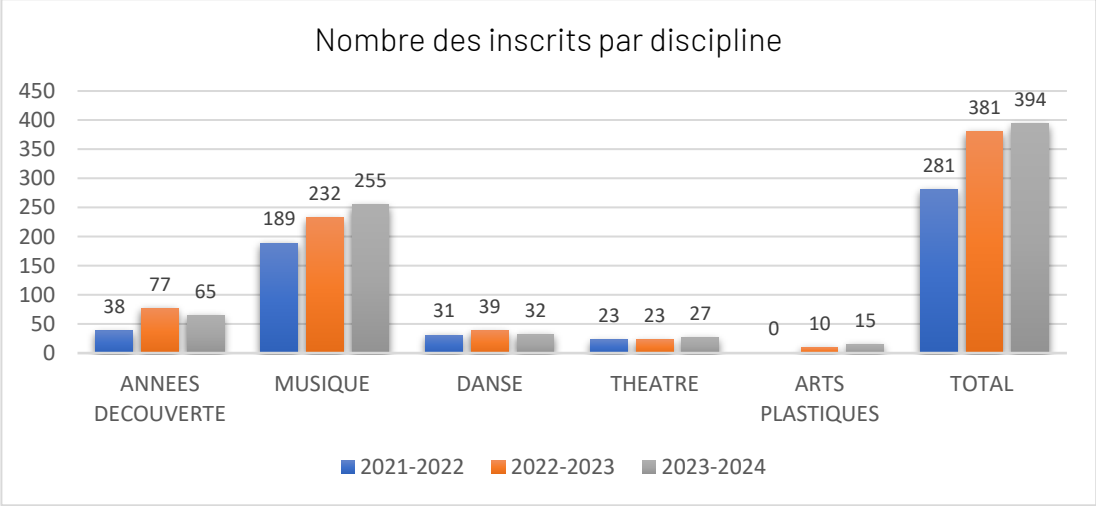

Le graphique précédent de la répartition par discipline met en évidence une prédominance de la musique sur les autres disciplines avec 255 inscriptions soit 64 % des inscriptions totales ; la danse représente 8 %, le théâtre 7 %. Les arts plastiques représentent 4 % des inscrits.

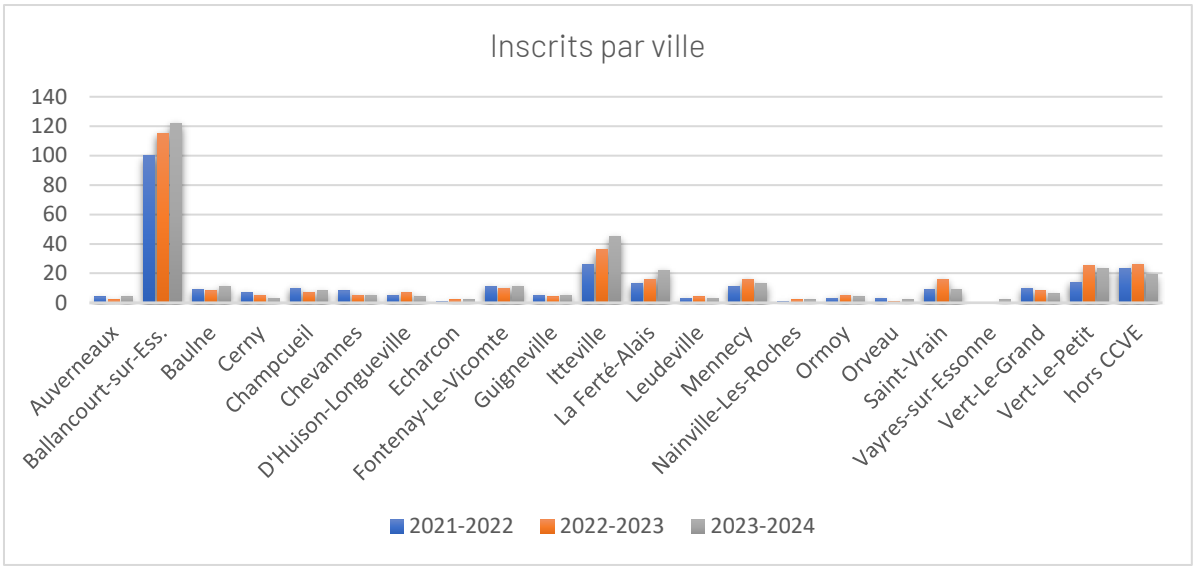

Les locaux du siège administratif et pédagogique du conservatoire étant situés à Ballancourt-sur-Essonne, une majorité des élèves (35%) est domiciliée sur cette commune. La différence est importante avec la seconde ville, Itteville qui représente 11% des inscrits. Il est à noter que toutes les villes du Val d'Essonne comptent au moins un inscrit.

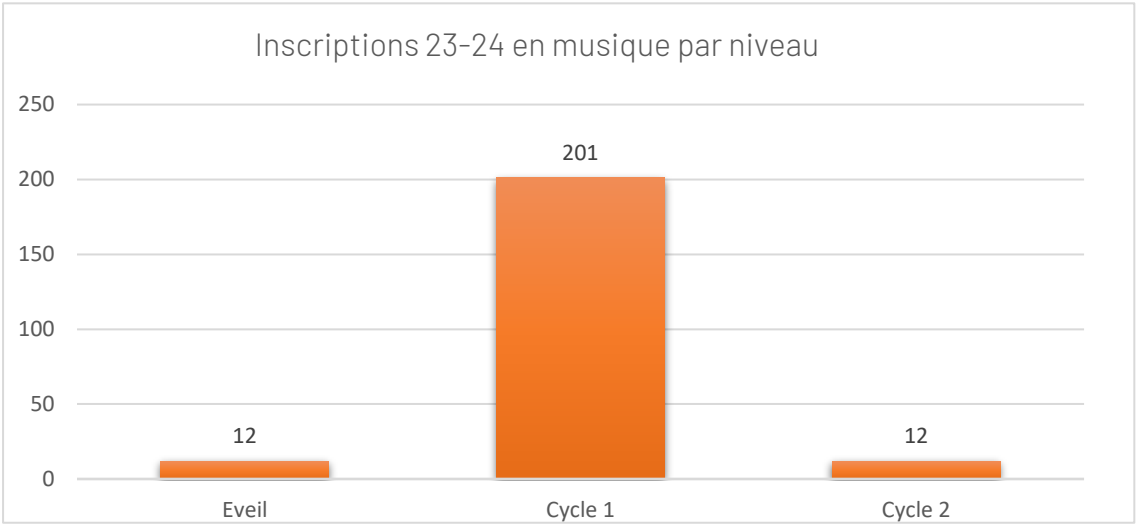

Une majorité des élèves en musique est inscrite en 1er cycle, soit 8 élèves sur 10. Aucun élève n'est inscrit en cycle 3, qui correspond à 8 années d'études.

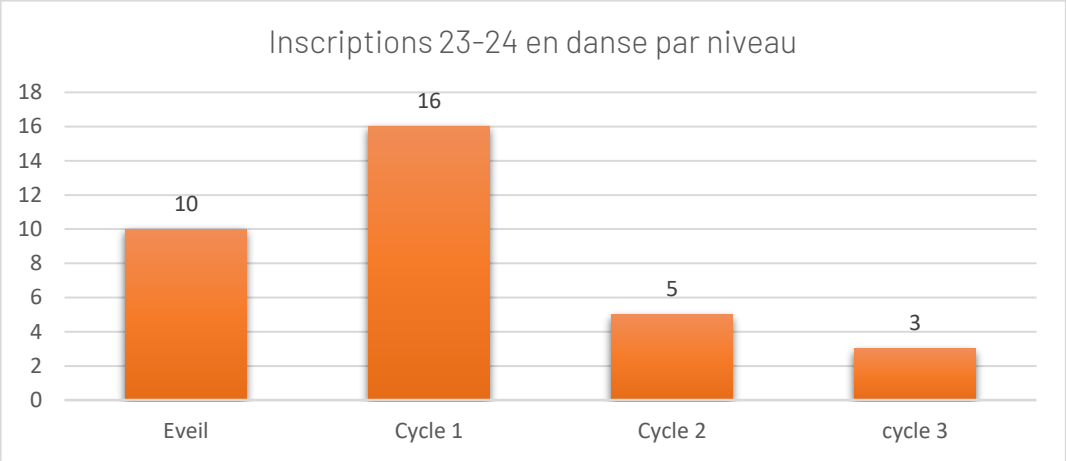

En danse, les 3 cycles sont représentés, le cycle 1 comptant le plus d'élèves, niveau égal avec l'éveil-danse. Comme pour la musique, on note une baisse des effectifs à partir du cycle 2. On note que les élèves restent de nombreuses années dans le cours, depuis le cycle 1 jusqu'au cycle 3.

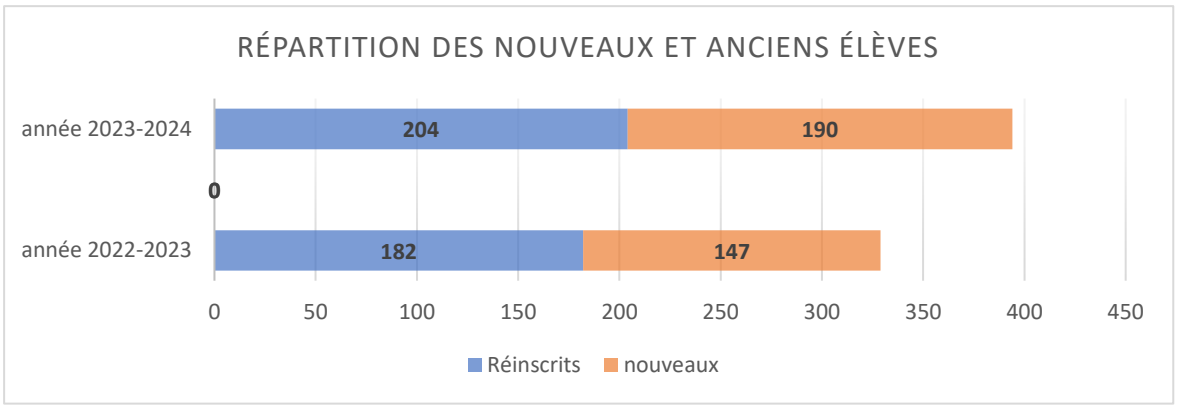

Les taux de réinscriptions d'une année sur l'autre est d'environ 64%. Comme exemple, en 2023-2024, 204 réinscriptions ont été enregistrées et concernent des élèves fréquentant le conservatoire durant l'année 2022-2023. Les 204 réinscriptions représentent 51 % du total des inscrits.

1.3.5. L'Education artistique et Culturelle (E.A.C.)

Les grands principes de l'Éducation artistique et culturelle (EAC) reprennent et élargissent ceux défendus traditionnellement par l'éducation populaire : faciliter l'accès aux savoirs et à la culture dans un but d'émancipation citoyenne, en dehors et en complément des structures traditionnelles d'enseignement. Depuis la rentrée de septembre 2022, une intervenante en milieu scolaire dispose de 15 heures hebdomadaires pour mener des actions dans les écoles du Val d'Essonne. Cette présence a été renforcée à la rentrée de septembre 2023 par une deuxième intervenante qui dispose de 7 heures hebdomadaires.

Le montage des projets avec les écoles se fait en étroite collaboration avec les conseillères musiques des deux circonscriptions de Lisses et de la Ferté-Alais. Plusieurs thématiques sont proposées chaque année pour donner une cohérence aux ateliers menés dans les différents établissements scolaires.

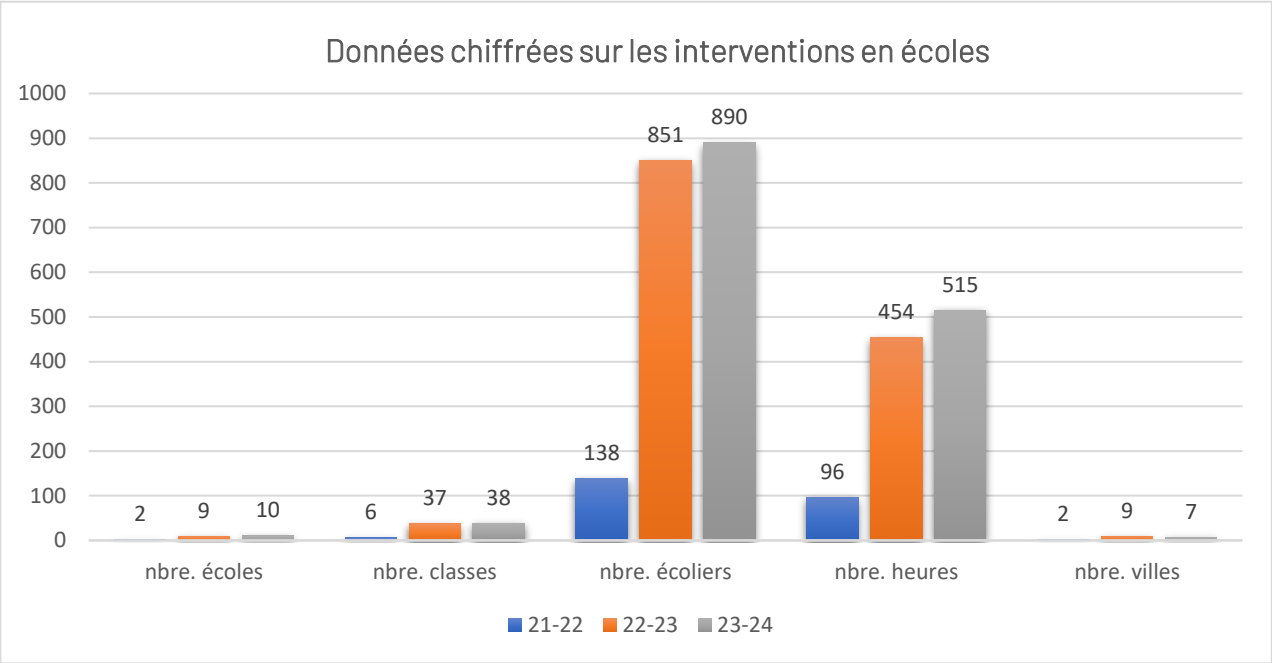

Ce graphique reflète une évolution constante de projets partagés, construits avec les établissements scolaires du territoire, et une sensibilisation musicale auprès des enfants.

1.3.6. La saison musicale

La saison musicale du conservatoire permet à l'ensemble des élèves de se produire en public quel que soit leur niveau et leur discipline. Elle se déploie dans la salle polyvalente du conservatoire ainsi que dans plusieurs autres lieux sur le Val d'Essonne.

Elle prend en compte la nécessité du rayonnement territorial en proposant des concerts et en participant à des événements dans les différentes villes de la CCVE. La présence à plusieurs forums des associations, en septembre de chaque année, est également un moyen de promouvoir l'action du conservatoire communautaire auprès de l'ensemble de la population.

A titre d'exemple, sur la saison 2023-2024, une vingtaine d'événements est organisée annuellement par le conservatoire dont 7 se déroulent au conservatoire et sur la commune de Ballancourt et 15 se déroulent sur 8 villes du Val d'Essonne : La Ferté-Alais, Vert-le-Grand, D'Huison-Longueville, Champcueil, Mennecy, Cerny, Baulne et Fontenay-le-Vicomte : l'enjeu est de maintenir ces partenariats dans la durée.

Les objectifs d'une saison musicale sont multiples :

- Faire se produire en public les élèves dès le plus jeune âge
- Aller au plus près des habitants et faire du conservatoire un acteur culturel à part entière
- Développer des projets
- Créer du lien avec les villes et associations
- Créer une dynamique avec les services de la CCVE

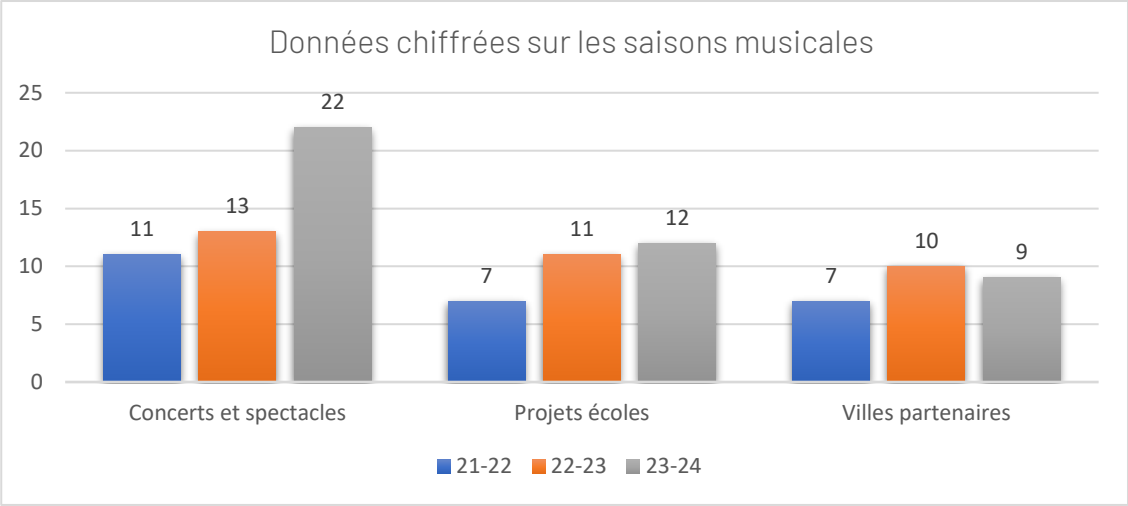

Les données chiffrées des 3 dernières saisons musicales mettent en avant une augmentation des concerts et spectacles proposés. Le nombre de villes partenaires est stable d'une année à l'autre. Les projets scolaires s'établissent à une douzaine par an, avec une stabilité sur la saison 2023-2024 après une forte augmentation en 2022-2023.

A titre d'exemple du rayonnement communautaire, la carte ci-dessous présente les lieux d'enseignement et les actions qui se déroulent en 2023-2024 sur le territoire du Val d'Essonne.

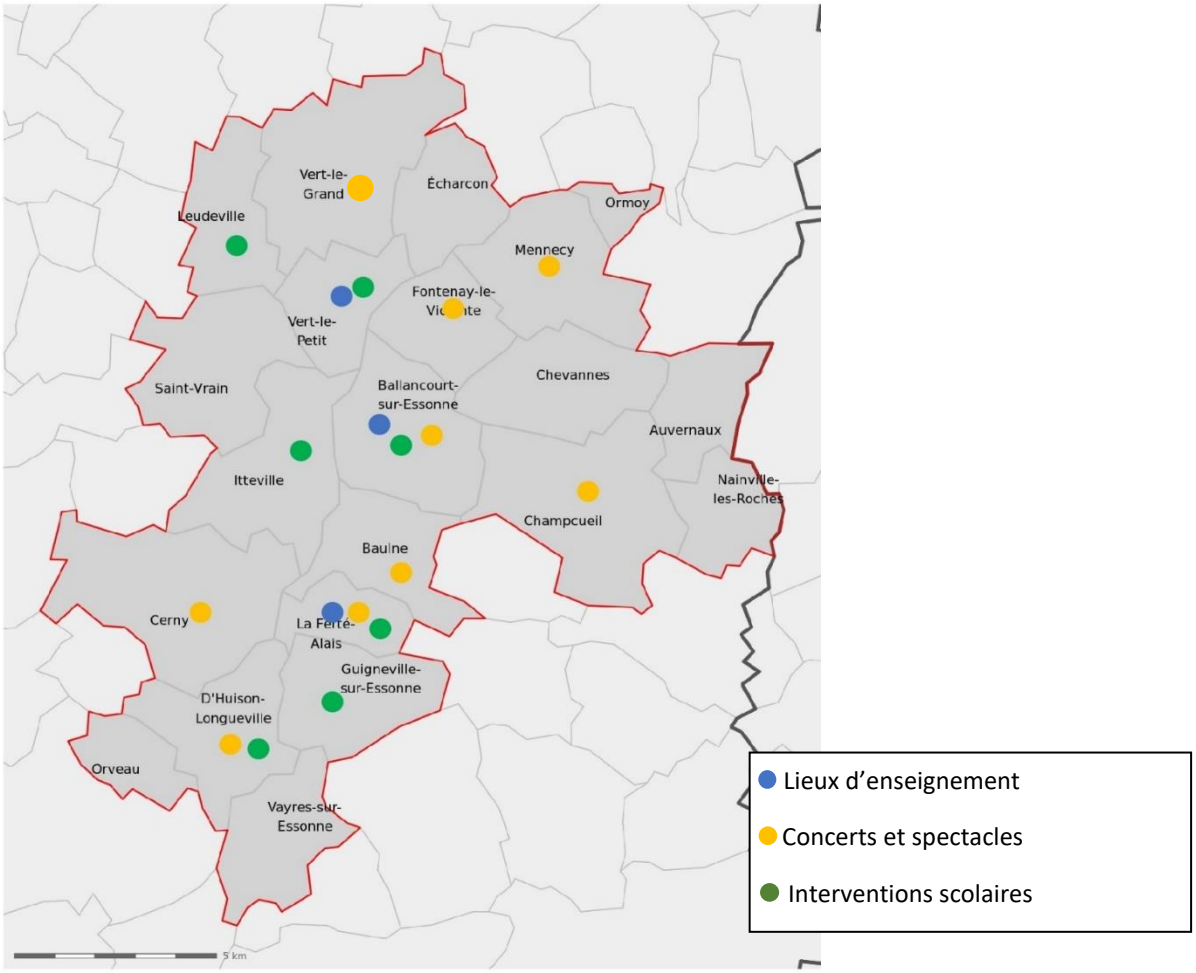

1.3.7. Constat et évolution

Cette première partie du projet d'établissement fait apparaitre les spécificités de fonctionnement et déploiement du conservatoire du Val d'Essonne, constituées de points forts et de points à améliorer.

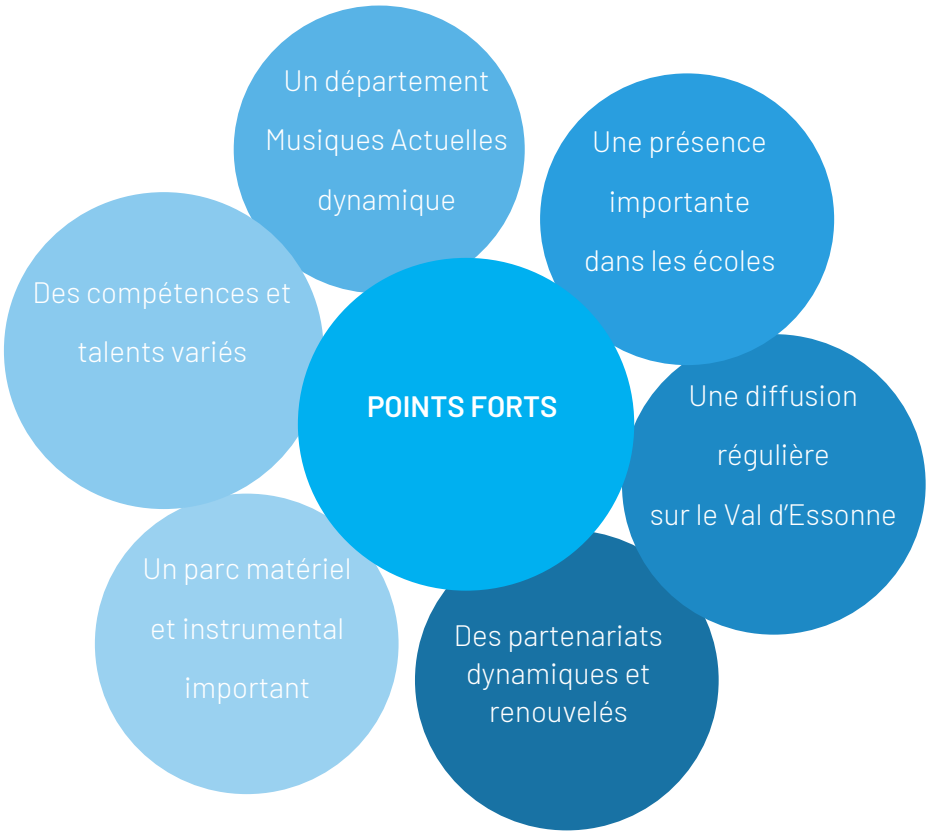

PARTIE 2 : LE PROJET 2024-2026

La deuxième partie du projet d'établissement du conservatoire du Val d'Essonne présente 4 axes stratégiques déclinant 17 actions à initier, poursuivre et réaliser sur la période 2024-2026. L'objectif est l'amélioration continue du fonctionnement du conservatoire sur les plans pédagogique, artistique, organisationnel et en termes de rayonnement territorial.

AXE 1

Une école épanouissante et enrichissante

Pour que l'élève puisse s'épanouir dans un cadre pédagogique clair, qu'il participe à des pratiques collectives et présente son travail en public.

AXE 2

Une école créative

Pour faire du conservatoire un lieu d'expérimentation, de création et d'invention où toutes les disciplines se retrouvent et se croisent.

AXE 3

Une école ouverte sur le territoire et à tous les publics

Pour aller au plus près des habitants du Val d'Essonne et faire du conservatoire un établissement culturel reconnu.

AXE 4

Une école participative et moderne

Pour poursuivre la modernisation du conservatoire et impliquer davantage les élèves et les familles dans le projet global.

Chaque action est déclinée selon les indicateurs suivants :

- Référent de l'action
- Un constat
- Des objectifs
- Un plan d'action
- Un ou des publics cibles
- Les moyens nécessaires
- L'évaluation de chaque action

AXE 1

Une école épanouissante et enrichissante

Pour que l'élève puisse s'épanouir dans un cadre pédagogique clair et qu'il participe à des pratiques collectives et présente son travail en public.

Action 1 Rédiger le règlement pédagogique du conservatoire

Action 2 Accompagner l'élève dans son projet et créer un environnement propice à son épanouissement

Action 3 Favoriser les pratiques collectives

Action 4 Reposer les bases pédagogiques des cours « années de découverte »

Action 5 Redéfinir les contenus et rôle de la formation musicale

Action 6 Questionner l'organisation des évaluations par U.V. et des contenus pédagogiques

Action 7 Préciser l'évaluation du théâtre et des Arts Plastiques

AXE 1 : UNE ECOLE EPANOUISSANTE ET ENRICHISSANTE

Action 1 : Rédiger le règlement pédagogique du Conservatoire

Référent

Directeur du Conservatoire, référent pédagogique, référent
Formation musicale.

Constat

La rédaction d'un règlement pédagogique du conservatoire apparaît nécessaire pour préciser l'évaluation et le cadre pédagogique des disciplines proposées.

Objectifs

Définir et organiser l'enseignement en se référant aux textes règlementaires notamment le nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique.
Clarifier l'évaluation de chaque discipline.
Unifier les attendus pédagogiques.
Améliorer la communication vers les élèves et les familles.

Public Cible

> Élèves de toutes disciplines et l'entourage

Acteurs

> Equipe pédagogique du conservatoire
> Elus

Moyens nécessaires

> Temps de concertation et de rédaction

Évaluation

> Parution effective du règlement pédagogique
> Diffusion aux familles

Plan d'action

- **A l'automne 2024**, réunions avec le référent pédagogique musique, la référente pour la formation musicale, les professeurs de théâtre, de danse et d'arts plastiques.
- **Au printemps 2025**, rédaction du projet et validation en interne.
- **A l'automne 2026**, validation par les élus et diffusion auprès des élèves et des familles.

AXE 1 : UNE ECOLE EPANOUISSANTE ET ENRICHISSANTE

Action 2 : Accompagner l'élève dans son projet et créer un environnement propice à son épanouissement

Référent

Directeur du conservatoire, référent pédagogique et assistante administrative et financière.

Constat

Le suivi de la scolarité des élèves est mis en place depuis avril 2024. Dans un but pédagogique, il est intéressant de suivre la participation des élèves aux événements.
Les contacts avec d'autres structures culturelles et d'autres conservatoires peuvent être développés.

Objectifs

Pouvoir suivre la scolarité d'un élève sur plusieurs années.
Faire découvrir aux élèves des représentations professionnelles.
Mettre en contact les élèves avec la création artistique.
Créer du lien avec des structures culturelles.

Public Cible

> Élèves de toutes disciplines

Acteurs

> Equipe pédagogique et administrative / partenaires rencontrés

Moyens nécessaires

> Mise en place d'un fichier pour suivi de la scolarité
> Prévoir un outil de suivi de la participation des élèves aux différents événements
> Moyens de communication pour diffusion en interne
> Contacts avec structures de diffusion pour bénéficier de tarifs de groupe.

Évaluation

> Amélioration de l'information entre administration, professeurs et élèves

Plan d'action

- Pour le suivi de la scolarité des élèves :
  - **A l'automne 2024**, actualisation des dossiers des élèves par le référent pédagogique en lien avec les autres professeurs et avec l'aide de l'assistante administrative.
  - **Fin 2024,** distribution aux professeurs d'un tableau d'information décrivant la scolarité de chaque élève (année de 1ère inscription au conservatoire, niveau actuel, U.V. obtenues et à passer…)
- Pour mettre en contact les élèves avec la création artistique :
  - **Printemps 2025**, réaliser un listing des salles, musées et théâtres dont la programmation peut être liée au projet du conservatoire. Lister les structures qui permettent de bénéficier de tarifs de groupe.
  - Inviter des artistes pour conduire des ateliers ou faire découvrir telle discipline et tel courant artistique.

Action 3 : Favoriser les pratiques collectives en musique et en danse

Référent

Directeur du Conservatoire, référent pédagogique et coordinatrice artistique

Constat

De nombreuses pratiques collectives en musique et danse sont à valoriser auprès des élèves et du public extérieur.
Le conservatoire ne dispose pas actuellement d'un orchestre classique.

Objectifs

Promouvoir les pratiques collectives en musique et danse contemporaine auprès des élèves et de la population.
Réfléchir à l'évolution des propositions en danse.
Etoffer les contacts entre professeurs, toutes disciplines confondues.
Mettre en place un orchestre classique.

Public Cible

> Élèves inscrits en musique /danse
> La population

Acteurs

> Équipe administrative et pédagogique

Moyens nécessaires

> Moyens de communication pour diffusion large de l'information auprès des professeurs et des élèves
> Planification des salles et horaires de cours
> Réunions en interne d'information et de préparation

Évaluation

> Participation des groupes de pratique collective aux projets et événements du conservatoire
> Travail sur des thématiques communes
> Croisement des classes et des disciplines

Plan d'action

- Pour la musique :
  - **A l'automne 2024**, diffusion du tableau des pratiques collectives auprès de l'ensemble de l'équipe pédagogique ainsi qu'auprès des élèves.
  - Tout au long de l'année, intégrer la formation musicale aux projets de diffusion.
- Pour la danse :
  - **Dès l'automne 2024**, réfléchir à l'évolution du cours de danse contemporaine, à sa promotion vers de nouveaux publics et son intégration à de nouveaux lieux.
  - Etudier la création d'une nouvelle esthétique, danse classique, jazz etc.
- Pour l'orchestre classique :
  - **En janvier 2025** Déterminer la création d'heures avec le service des ressources humaines.
  - **En septembre 2025** Création d'un horaire de répétition par le professeur de flûte traversière et information aux professeurs et familles.

Action 4 : Reposer les bases pédagogiques des cours « Années de Découverte »

Référent

Directeur du Conservatoire.

Constat

Il n'y a pas de descriptif des contenus pédagogiques des cours « Années de Découverte » (Eveil musique et Eveil danse, Atelier Parents-enfants musique et Atelier Parents-enfants Danse, Cours pluridisciplines, cours pré-instrumental).

Objectifs

Clarifier les objectifs pédagogiques pour chaque cours.
Donner une dynamique collective pour les professeurs concernés par le cours pluridisciplines.
Permettre une meilleure information aux familles.

Public Cible

> Élèves inscrits dans l'une des disciplines des « Années de Découverte »

Acteurs

> Professeurs des cours des « Années de découverte (éveil musical, pluridisciplines, pré-instrumental)

Moyens nécessaires

> Réunion de concertation

Évaluation

> Mise à l'écrit des contenus pédagogiques et intégration au règlement pédagogique
> Participation de l'ensemble des professeurs aux réunions de concertation

Plan d'action

- **A l'automne 2024,** réunions avec les professeurs concernés et rédaction des contenus pédagogiques.
- **Au printemps 2025,** rédaction et diffusion des contenus pédagogiques.

AXE 1 : UNE ECOLE EPANOUISSANTE ET ENRICHISSANTE

Action 5 : Redéfinir les contenus et rôles de la formation musicale

Référent

Référente formation musicale

Constat

Il n'y a pas actuellement de définition du rôle du cours de formation musicale dans l'éducation musicale de l'élève. Il reste donc à définir plus précisément les contenus des cours de formation musicale ainsi que des évaluations proposées.
La participation des élèves de formation musicale aux événements du conservatoire reste ponctuelle, pourtant il représente pour beaucoup d'élèves le seul cours de pratique collective.
La communication vers les élèves et leur entourage du rôle de ce cours est à travailler pour faire évoluer les anciennes représentations « du solfège ».

Objectifs

Définir et unifier le contenu des études de formation musicale.
Clarifier l'évaluation.
Organiser l'enseignement en se référant aux textes règlementaires.
Améliorer la communication vers les élèves et les familles.

Public Cible

> Élèves inscrits en musique
> Futurs élèves inscrits en musique

Acteurs

> Direction, professeur référent pédagogique et professeur référent formation musicale

Moyens nécessaires

> Réunions de concertation entre professeurs de formation musicale
> Outils informatiques

Évaluation

> Rédaction et diffusion des contenus et rôle de la formation musicale
> Partage de l'information avec les professeurs du Conservatoire
> Participation de l'ensemble des professeurs de formation musicale aux réunions
> Participation des classes de formation musicale aux concerts

Plan d'action

- **En octobre 2024**, réunions des professeurs de formation musicale pour définir et rédiger les attendus techniques par niveau et cycle. Validation auprès de la direction.
- **A l'automne 2024**, Diffusion auprès de l'équipe pédagogique du Conservatoire des contenus techniques et pédagogiques décidés.
- **Janvier 2025**, rédaction d'un document à destination des familles à but explicatif du rôle et des enjeux de la formation musicale. Présentation en commission Culture avant diffusion.

Action 6 : Questionner l'organisation des évaluations par Unités de Valeur et des contenus pédagogiques

Référent

Référent pédagogique.

Constat

Les Unités de Valeur (U.V.) qui permettent l'évaluation des élèves en musique existent depuis une dizaine d'années. Elles n'ont pas évolué depuis leur création.

Objectifs

Renouveler les Unités de Valeur existantes.
Clarifier les objectifs pour chaque U.V. et chaque discipline instrumentale.
Améliorer la communication auprès des élèves et familles.

Plan d'action

- **A l'automne 2025** comparaison de l'organisation des évaluations par d'autres conservatoires de taille identique et mise en regard par rapport au nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP). Présentation et validation avec le directeur des choix effectués : maintien ou renouvellement des U.V. et de l'évaluation.
- **Courant 2026,** intégration au règlement pédagogique pour présentation à l'équipe pédagogique.
- Mise en place pour la session d'évaluation de mars 2026. Information écrite aux familles du fonctionnement de l'évaluation.

Public Cible

> Élèves inscrits en musique

Acteurs

> Direction et professeur référent pédagogique
> professeurs de théâtre, arts plastiques danse

Moyens nécessaires

> Mise en place d'un outil de comparaison des évaluations
> Mise à disposition du nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP)
> Réunion de concertation avec les professeurs

Évaluation

> Rédaction d'un nouveau document de présentation des U.V. en musique
> Nombre de professeurs participant aux réunions

Action 7 : Préciser l'évaluation du théâtre et des Arts Plastiques

Référent

Directeur et professeurs des disciplines concernées.

Constat

L'évaluation en théâtre et en arts plastiques reste à définir. Actuellement, en théâtre, le seul moment d'évaluation est la restitution publique de fin d'année. En arts plastiques, il n'y a pas d'évaluation ; les travaux des élèves sont exposés au conservatoire.

Objectifs

Définir les critères, les contenus et la forme de l'évaluation des élèves.

Public Cible

> Élèves inscrits en théâtre et en Arts Plastiques

Acteurs

> Professeurs de théâtre et d'arts plastiques
> Direction du conservatoire et professeur référent pédagogique

Moyens nécessaires

> Réunions de concertation

Évaluation

> Rédaction et diffusion des contenus de l'évaluation en théâtre et Arts Plastiques
> Participation des professeurs concernés

Plan d'action

- **Début 2025**, Organisation de réunions avec les professeurs concernés pour définir les contenus et la forme de l'évaluation.
- **Printemps 2025,** rédaction et diffusion des modes d'évaluation.

AXE 2

Une école créative

Pour faire du conservatoire un lieu d'expérimentation et d'invention où toutes les disciplines se retrouvent et se croisent

Action 1 Créer des moments de travail collectif entre professeurs

Action 2 Proposer des espaces et des temps de création et d'invention

Action 3 Renforcer la formation des professeurs aux nouvelles pédagogies

Action 4 Valoriser le patrimoine matériel et immatériel

AXE 2 : UNE ECOLE CREATIVE

Action 1 : Créer des moments de travail collectif entre professeurs

Référent

Coordinatrice artistique et référent pédagogique.

Constat

Un besoin est exprimé de développer les échanges entre professeurs sur les méthodes de travail et la pédagogie liée à la création. Il peut être difficile de faire se côtoyer enjeux pédagogiques et enjeux d'innovation et il y a nécessité de mettre en adéquation envies artistiques et moyens techniques et financiers.
Si les projets pluridisciplinaires sont encore rares, le conservatoire du Val d'Essonne dispose d'une vraie richesse potentielle de professeurs pouvant créer et innover.
Il apparaît important de renforcer la cohésion de groupe.

Objectifs

Partager les méthodes pédagogiques.
Mettre en commun des méthodes qui amènent vers l'expérimentation et la création et mettre en jeu l'intelligence collective
Favoriser le croisement des disciplines.
Sensibiliser les professeurs aux techniques de mise en scène.

Public Cible

> Professeurs du conservatoire

Acteurs

> Equipe pédagogique du conservatoire
> Professeurs référents

Moyens nécessaires

> Réunions
> Mise à disposition de la fiche projet

Évaluation

> Mise en place de séances de travail collectif
> Nombre de projet pluridisciplinaires
> Nombre de projet écrits/réalisés

Plan d'action

- **Au printemps 2025,** prospection auprès des professeurs pour mener une réflexion sur les formations internes au sein de l'équipe. Étude avec le référent pédagogique et la coordinatrice artistique des différentes possibilités pour organiser un travail collectif dès l'année 2025.
- **A l'automne 2025,** proposition de formations auprès des professeurs du conservatoire.
- **En 2025-2026**, Elaboration d'un plan de formation en concertation avec le service des ressources humaines, dont l'organisation de formations internes conduites par les professeurs du conservatoire à destination de leurs collègues.

AXE 2 : UNE ECOLE CREATIVE

Action 2 : Proposer des espaces et des temps de création et d'invention

Référent

Coordinatrice artistique et référent pédagogique.

Constat

Les élèves ont rarement l'occasion d'être engagés dans des projets mettant en jeu la création et la composition.
Il n'y a pas de temps dédié au travail de la posture et du maintien sur scène.
Les techniques d'enregistrement audio sont mal connues de la plupart des élèves et professeurs.

Objectifs

Proposer des stages où les disciplines se mélangent.
Améliorer l'attitude scénique des élèves et les sensibiliser à l'importance des bonnes postures.
Mettre en place des séances communes entre classes instrumentales.
Faire travailler davantage les élèves avec le numérique.
Proposer un mini-studio d'enregistrement et diffuser les enregistrements des élèves à l'occasion d'événements.

Public Cible

> Elèves de toutes disciplines

Acteurs

> Professeur référent pédagogique
> Professeur référent artistique

Moyens nécessaires

> Réunions préparatoires
> Stages et ateliers
> Studio et matériel afférent

Évaluation

> Organisation d'ateliers pour les élèves
> Création d'un fonds des enregistrements des élèves
> Diffusion des œuvres des élèves

Plan d'action

- Pour les stages et ateliers interdisciplinaires
  - **A l'automne 2024**, rédaction d'un document à destination des professeurs, expliquant les objectifs et contenus des ateliers conduits par la coordinatrice artistique
  - Proposition d'un calendrier de séances sous formes d'ateliers / Organisation d'interventions pendant les cours
- Pour le mini-studio d'enregistrement
  - **Fin 2024**, faire un état des lieux des moyens dont le conservatoire dispose et du matériel nécessaire.
  - Etude des contraintes R.H. et de mise à disposition de locaux
  - Proposer un budget d'investissement pour 2025
  - **Au printemps 2025,** proposition d'un calendrier de séances d'enregistrement des élèves / Communication auprès des professeurs et élèves du conservatoire
- Pour faire travailler les élèves avec le numérique
  - **En 2025**, organisation d'ateliers à destination des élèves pour connaître les rudiments de l'enregistrement

Action 3 : Renforcer la formation des professeurs aux nouvelles pédagogies

Référent

Directeur du conservatoire.

Constat

Les professeurs ont exprimé un besoin d'être formés aux nouvelles technologies ainsi qu'aux pédagogies innovantes.

Objectifs

Améliorer les compétences techniques des professeurs.
Renouveler la pédagogie.
Créer du lien lors de formations collectives.
Intégrer les projets de création et d'invention dans l'évaluation des élèves.

Public Cible

> Professeurs du conservatoire

Acteurs

> Direction du conservatoire
> Service R.H. de la CCVE

Moyens nécessaires

> Réunions préparatoires
> Stages et ateliers

Évaluation

> Mise en place d'un plan de formation
> Organisation de formations collectives
> Nombre de professeurs participants

Description du plan d'action et temporalité

- **A l'automne 2025,** recherche et proposition de plusieurs formations sur les nouvelles pédagogies et sur l'utilisation des nouvelles technologies. Etablir un plan de formation et le présenter aux R.H. pour validation.
- **En 2026,** réalisation des formations.

AXE 2 : UNE ECOLE CREATIVE

Action 4 : Valoriser le patrimoine matériel et immatériel

Référent

Directeur du conservatoire.

Constat

Le conservatoire dispose d'une vraie richesse patrimoniale, de par les instruments et les compétences des professeurs qui y enseignent. Le territoire du Val d'Essonne présente un patrimoine architectural intéressant et bénéficie d'une dynamique touristique soutenue par la CCVE.

Objectifs

Faire découvrir un patrimoine musical, historique et culturel.
Rayonner sur le territoire du Val d'Essonne.
Créer du lien avec les associations culturelles et patrimoniales du territoire.

Public Cible

> Elèves du conservatoire
> Habitants du Val d'Essonne

Acteurs

> Service tourisme de la CCVE
> professeurs du conservatoire
> Associations locales

Moyens nécessaires

> Réunions de programmation artistique

Évaluation

> Organisation d'événements en lien avec le patrimoine
> Etablir des liens avec des associations locales liées au patrimoine

Plan d'action

- Pour la valorisation du patrimoine musical.
  - Imaginer des actions pour la mise en valeur du patrimoine instrumental du conservatoire.
  - Faire découvrir des répertoires variés aux élèves et au public du Val d'Essonne.
- Pour le lien avec les acteurs associatifs et autres partenaires du Val d'Essonne.
  - Poursuivre les actions avec les associations déjà partenaires.
  - **A l'hiver 2024**, lister les associations et autres acteurs liés au patrimoine.
  - **Au printemps 2025,** rencontrer le responsable Tourisme du Val d'Essonne pour voir la faisabilité d'un travail en commun.

AXE 3

Une école ouverte sur le territoire et à tous les publics

Pour aller au plus près des habitants du Val d'Essonne et faire du conservatoire un établissement culturel reconnu

Action 1 Développer l'Education Artistique et Culturelle dans les écoles

Action 2 Développer les lieux d'enseignement

AXE 3 : UNE ECOLE OUVERTE SUR LE TERRITOIRE ET A TOUS LES PUBLICS

Action 1 : Développer l'Education Artistique et Culturelle dans les écoles

Référent

Directeur du Conservatoire.

Constat

Des contacts sont établis avec un grand nombre d'écoles élémentaires et maternelles sur le territoire grâce au partenariat avec les conseillères musique des circonscriptions du Val d'Essonne.
A ce jour, il n'y a pas encore de lien avec les collèges et lycées.

Objectifs

Continuer les interventions dans les écoles maternelles et élémentaires du Val d'Essonne.
Faire connaître l'action du conservatoire vers les scolaires et les habitants du Val d'Essonne.
Etablir un lien avec les collèges et lycées du territoire.

Public Cible

> Equipes pédagogiques et élèves des établissements scolaires des 1er et 2ème degrés

Acteurs

> Direction du conservatoire
> Conseillères musique des circonscriptions
> Equipes pédagogiques des écoles, collèges et lycées

Moyens nécessaires

> Intervenantes en milieu scolaire
> Budget d'investissement pour achat de matériel et instruments

Évaluation

> Perfectionnement de l'organisation des interventions en milieu scolaire
> Liens établis avec les professeurs de collèges et lycées du Val d'Essonne

Plan d'action

- Pour les écoles
  - Poursuivre le lien avec les conseillères Musique des circonscriptions.
  - **Au printemps 2026**, proposer des concerts et présentations d'instruments dans les écoles.
  - Compléter l'instrumentarium du conservatoire pour la réalisation des ateliers.
- Pour les collèges et lycées
  - Réfléchir à des propositions artistiques et pédagogiques pour les élèves concernés.
  - **Au printemps 2025**, prise de contact avec les professeurs des établissements concernés.

AXE 3 : UNE ECOLE OUVERTE SUR LE TERRITOIRE ET A TOUS LES PUBLICS

Action 2 : Développer les lieux d'enseignement

Référent

Directeur du Conservatoire.

Constat

Le conservatoire du Val d'Essonne dispose de deux salles annexes sur le territoire. Les cours dispensés représentent une douzaine d'heures d'enseignement et concernent deux instruments et un cours de formation musicale.

Objectifs

Permettre l'accès des habitants du Val d'Essonne à un enseignement artistique.
Se rapprocher des habitants.
Rayonner sur le territoire du Val d'Essonne.

Public Cible

> Enseignants et élèves des établissements scolaires des 1er et 2ème degré

Acteurs

> Equipe administrative
> Communes de la CCVE

Moyens nécessaires

> Temps de réunion et concertation
> Salles adaptées
> Matériel technique et musical

Évaluation

> Etat des lieux précis sur les possibilités de création de cours
> Evolution du nombre d'heures hors-les-murs

Plan d'action

- Pour les annexes existantes.
  - **A l'hiver 2025**, étude de la faisabilité d'élargir la présence et du choix des disciplines à proposer.
- Pour de nouvelles annexes.
  - **Au printemps 2026,** prise de contact avec des mairies pour voir la possibilité d'accueillir des activités.
  - Etude du choix des disciplines à proposer.
  - Une étude avancée à la phase programme pour la réalisation d'une salle de danse communautaire avec un parquet homologué sur la commune de d'Huison-Longueville

AXE 4

Une école participative et moderne

Pour poursuivre la modernisation du conservatoire et impliquer davantage les élèves et les familles dans le projet global.

Action 1 Faciliter la gestion par les outils numériques

Action 2 Engager les élèves, leur entourage et les différents acteurs dans le projet du conservatoire

Action 3 S'engager dans la transition écologique

Action 4 Imaginer un nouveau conservatoire

AXE 4 : UNE ECOLE PARTICIPATIVE ET MODERNE

Action 1 : Améliorer la gestion par les outils numériques

Référent

Assistante administrative et financière.

Constat

Il apparaît nécessaire d'établir un suivi de scolarité de chaque élève via les outils numériques. Cette transition du papier au numérique a été entamée en 2021 avec l'acquisition du logiciel Concerto.

Objectifs

Avoir une visibilité de la scolarité de chaque élève.
Permettre aux familles de savoir où en est son enfant dans son cursus.

Public Cible

> Équipe du conservatoire
> Elèves et leur entourage

Acteurs

> Équipe administrative du conservatoire
> Service informatique de la CCVE

Moyens nécessaires

> Logiciels informatiques et soutien technique
> Système d'archivage

Évaluation

> Centralisation du suivi de la scolarité des élèves
> Autonomie plus grande des professeurs

Plan d'action

- **A l'automne 2024**, centraliser sur un seul document les résultats des évaluations et l'historique de la scolarité des élèves.
- **A l'hiver 2024**, organiser la mise à disposition aux professeurs des dossiers des élèves.

AXE 4 : UNE ECOLE PARTICIPATIVE ET MODERNE

Action 2 : Engager les élèves, leur entourage et les différents acteurs dans le projet du conservatoire

Référent

Directeur du conservatoire et assistante administrative et financière.

Constat

Le projet d'établissement est destiné aux partenaires et usagers du conservatoire et aux tutelles administratives et pédagogiques. Il vise à identifier les missions et le rôle de chacun, ainsi que la description des actions et de leur mise en œuvre. Il cherche une articulation cohérente et équilibrée des dimensions pédagogiques, artistiques, sociales et culturelles.
L'élaboration du projet doit être accompagnée de la concertation nécessaire du fait de la nature différente des enjeux et du nombre d'acteurs qui y sont associés. L'engagement de chacun dans le projet et l'assurance que chacun participe réellement à sa mise en œuvre contribueront à sa réussite.

Objectifs

Engager une dynamique où l'entourage des élèves aide à l'organisation des événements du conservatoire.
Associer les usagers du conservatoire à la vie de l'établissement.
Favoriser le dialogue avec les élus et faire vivre la démocratie locale en donnant la parole aux habitants.
Faire circuler l'information.

Public Cible

> Élèves de toutes disciplines

Acteurs

> Élus
> Elèves et leur entourage

Moyens nécessaires

> Mise en place d'une charte
> Organisation de réunions
> Rédaction et diffusion des comptes-rendus

Évaluation

> Nombre d'usagers impliqués
> Nombre de réunions
> Nombre de projets émis/ réalisés

Plan d'action

- **En septembre 2024,** proposition aux élus de la création d'un comité consultatif et d'une charte encadrant son fonctionnement.
- **A l'automne 2024**, communication aux élèves et à leur entourage pour participer au comité. Organisation des réunions conformément à la charte établie.

AXE 4 : UNE ECOLE PARTICIPATIVE ET MODERNE

Action 3 : S'engager dans la transition écologique

Référent

Assistante administrative et financière.

Constat

Une réflexion est à engager sur la manière de répondre aux problématiques écologiques. D'une part les achats de matériel pour le conservatoire comportent des emballages en grande quantité. D'autre part, le bâtiment actuel ne répond pas aux normes actuelles d'économie d'énergie.

Objectifs

Choisir des fournisseurs de matériel qui ont mis en place une démarche d'économie d'énergie et d'emballage.
Sensibiliser les usagers au tri.

Public Cible

> Usagers du conservatoire

Acteurs

> Equipe du conservatoire
> Elèves du conservatoire
> Services techniques de la CCVE

Moyens nécessaires

> Rédaction d'un plan décrivant les actions à mettre en œuvre
> Budget pour travaux d'amélioration du bâtiment et achats équipement

Évaluation

> Choix de prestataires engagés dans une démarche écologique
> Habitudes au tri par le personnel et les usagers

Plan d'action

- **Au printemps 2025,** veille sur les prestataires qui ont mis en place des démarches écologiques.
- **En 2025**, demande à la CCVE de mise en place de poubelles de tri. Limiter le chauffage des salles à 19° Celsius.
- **Début 2026**, réunions avec les services techniques de la CCVE pour lister les possibilités d'amélioration énergétique des locaux actuels.

AXE 4 : UNE ECOLE PARTICIPATIVE ET MODERNE

Action 4 : Imaginer un nouveau conservatoire

Référent

Equipe du Conservatoire, professeurs, administration et services de la direction Cadre de Vie.

Constat

Les locaux actuels sont vieillissants et peu adaptés à la pratique des arts. Il manque de la place, notamment pour stocker le matériel, qui impacte la superficie et la configuration des salles pour l'accueil des élèves.
Il y a peu de possibilités d'évolution des locaux actuels notamment pour l'accueil PMR. L'accès au conservatoire est délicat pour les usagers faute d'un parking suffisamment grand devant la structure et ses environs.

Objectifs

Imaginer ce que pourrait être le bâtiment de demain pour répondre à l'ensemble des problématiques soulevées dans le projet d'établissement.

Public Cible

> Equipe du conservatoire
> Elèves
> Habitants du Val d'Essonne

Acteurs

> Equipe administrative et pédagogique
> Responsables de la CCVE
> Elus

Moyens nécessaires

> Document descriptif des besoins et attentes / Réunions avec les référents pédagogiques et artistiques
> Réunions avec les services de la CCVE concernés

Évaluation

> Rendu effectif d'un cahier des charges

Plan d'action

De 2024 à 2026, démarche de diagnostic de l'existant et d'expression des besoins pour proposer une étude d'opportunité pour un nouveau conservatoire, tenant compte des espaces/lieux existants (salle de danse gymnase communautaire à Mennecy) et projet en cours (salle de danse à d'Huison Longueville).

CONCLUSION

Ce projet d'établissement qui couvre deux années fixe un premier cap et formule des objectifs mêlant instruction et éducation.

Il réaffirme le rôle d'une école pour apprendre et se former dans les 4 disciplines artistiques que sont la musique, la danse, le théâtre et les arts plastiques.

Il définit le conservatoire du Val d'Essonne comme lieu d'apprentissage, de transmission et de création qui permet à l'élève de développer sa personnalité par la pratique d'un art et de trouver le plaisir de restituer ce travail seul et en collectif.

Par ce projet, le conservatoire du Val d'Essonne se veut être un lieu de partage qui développe la confiance en soi par l'acquisition d'un savoir-faire et un savoir-être.

Le rôle de l'équipe artistique de professionnels et de l'équipe administrative est primordial ; il favorise l'implication, la motivation et la curiosité des élèves et met en avant les deux valeurs que sont l'exigence et la persévérance.

L'équipe du conservatoire participe à la construction et à l'épanouissement de citoyens à travers le vivre-ensemble et en faisant rayonner ce lieu de création sur l'ensemble du territoire du Val d'Essonne.

Mettre en œuvre ces différentes actions se fera avec méthode.

En cohérence avec les marqueurs du mandat, cette façon de faire imprègne un état d'esprit de co-construction et une volonté d'aller vers le public.

Une approche qui garantit une mise en œuvre de projets collectifs partagés et durables :

- Expérimenter
- Rechercher et Agir
- Travailler en mode projet
- Coopérer avec les citoyens, les usagers

ANNEXES

- Frise chronologique des axes et actions
- Règlement intérieur du conservatoire
- Schéma national d'orientation pédagogique des enseignements initiaux de la danse, de la musique et du théâtre